

Réf: Dossier N° : 15830

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « LA SOCIETE DE TRANSPORTS ABIDJANAIS SUR RAIL S.A.S » en abrégé « STAR »

Siège social : ABIDJAN - PLATEAU AVENUE NOGUES IMMEUBLE  
BROADWAY ( BSIC ), 01 BP 11450 ABJ 01

Aux termes de la DNSV et du dépôt des Statuts SSP en date du 06 Juillet 2015 reçus par Me Fatoumata KONATE TOURE-B., Notaire, enregistrés au Plateau, le 08 Juillet 2015, il a été constitué une SAS aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LA SOCIETE DE TRANSPORTS ABIDJANAIS SUR RAIL S.A.S » en abrégé « STAR ».

Objet: Le financement, la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance, dans le cadre d'une convention de concession à conclure avec l'Etat de Côte d'Ivoire, d'un système de transport ferroviaire urbain et suburbain de personnes, en une ou plusieurs phases, sur l'axe nord-sud reliant la commune d'Anyama à celle de Port-Bouët (jusqu'à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny) (le « Projet »). La signature de tous accords avec tout partenaire, financier ou industriel, permettant la réalisation du système de transport ferroviaire urbain et suburbain décrit ci-dessus. Et, plus généralement, la réalisation ou la promotion de toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - PLATEAU AVENUE NOGUES IMMEUBLE  
BROADWAY ( BSIC ), 01 BP 11450 ABJ 01

Président : Monsieur DESCAMPS ALAIN GEORGES ALBERT .

Commissaires aux comptes: M. CABINET KPMG CI / JEAN LUC RUELLE (Titulaire) et M. CABINET SIGECO / BERNARD N'DABIAN (Suppleant)

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-17981 du 05/08/2015 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

**Durée: 99 ans**

**Dépot au greffe: n°6625 du 05/08/2015**

